Image not found or type unknown

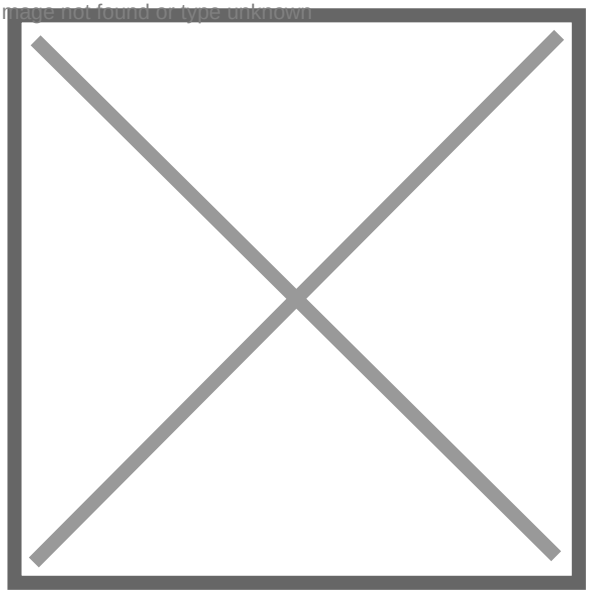

Ouverture d'un salon de thé narguilé

Par **pastore 86**, le **23/01/2014** à **15:06**

Bonjour,

Je souhaiterais ouvrir un salon de thé et narguilé mais la loi anti-tabac ne facilite pas les choses. J'observe que pas mal de bar chicha ouvrent actuellement sans respecter la loi (fumoir).

Est ce que quelqu'un pourrait m'éclairer sur ce sujet s'ils vous plait ?

En attendant une réponse de votre part, je vous remercie d'avance.

Par **moisse**, le **23/01/2014** à **17:18**

Bonsoir,
Qui mieux que des non-fumeurs pour vous donner des indications ?
ici : http://dnf.asso.fr/Ouvrir-un-cafe-chicha-obligations.html
Il n'y a pas que la loi anti-tabac, mais aussi la revente du tabac qui est une activité règlementée, et les droits des riverains qui peuvent être incommodés par des nuisances éventuelles.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés